

## MAIRIE DE JUZET DE LUCHON

### PROCES VERBAL DE LA REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 13 Décembre 2024

**Etaient présents :** Lagleize Patrick, Lafontan Alain, Thomas Christophe, Vassort Jean Paul, Bergamasco Gilles, Hervas Stéphane

**Excusés :** Vidale Sabine, Pene Renaud, Cottreau Elodie, Détienne Aicha, Petit Philippe, Gilles Bergamasco est désignée comme secrétaire.

#### SEANCE OUVERTE A 18HEURES

Il est fait lecture aux conseillers présents des décisions prises lors du dernier conseil municipal :

- ✓ Acquisition ordinateur : Demande de subvention
- ✓ Extension réseaux nouvelle voirie « Prés de l'Eglise »
- ✓ DM VIRT régularisation de crédit au compte FPIC
- ✓ CCPHG compétence PLU
- ✓ CCPHG avis sur PLUI

Pas de remarque sur les décisions prises lors de cette séance.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un coordonateur pour le prochain recensement
- ✓ Ouverture d'un poste d'agent recenseur
- ✓ Affectation à ce poste
- ✓ Question diverses

Le conseil municipal après avoir entendu les rapporteurs délibère ainsi qu'il suit :

#### **1) Désignation d'un coordonateur pour le recensement de la population**

Rapporteur M le maire

L'INSEE organise tous les 5 ans le recensement de la population des communes à tour de rôle.

Il est impératif que la commune nomme un coordonateur pour assurer le bon déroulement de cette opération, recenser l'ensemble des bâtiments à usage d'habitation et organiser le travail de l'agent recenseur.

Cette charge se fait après une formation et le coordonateur travaille sous le contrôle de l'agent de l'INSEE.

Monsieur le maire demande aux membres du conseil s'il y a des volontaires pour cette fonction qui durera un peu plus d'un mois début 2025.

Vu l'absence de candidat c'est le maire qui assurera cette fonction. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents charge le maire de cette tâche.

## **2) Ouverture d'un poste d'agent recenseur**

### Rapporteur M le maire

Monsieur le maire rappelle qu'afin de mener à bien le recensement de la population juzétoise il convient d'ouvrir un poste pour une durée de 175h environ.

Cet agent aura une formation dans la première quinzaine de l'année 2025 et assurera le recensement sur notre commune en Février sous couvert du coordonateur.

Pour la période du 6 janvier au 16 Février 2025 Monsieur le maire propose qu'un salaire de 2088 € brut soit alloué à l'agent.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents valide l'ouverture du poste dans les conditions décrites ci-dessus.

## **3) Affectation au poste d'agent recenseur**

### Rapporteur M le maire

Nous avons recherché parmi la population de notre commune une personne intéressée par ce travail de recensement. Il semble préférable que ce soit une personne du village qui connaît et est connue des juzétois.

Après plusieurs semaines nous avons reçu la candidature d'une jeune retraitée qui souhaite assurer cette tâche.

Mme Régine BERMAND étant la seule postulante le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte sa candidature pour le poste décrit ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur le maire pour signer l'ensemble des documents liés à cette embauche.

## **4) Questions diverses**

DM pour régularisation compte

Rapporteur M le maire

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la régularisation de compte qui a été réalisée pour faire face à l'achat de fil lumière pour réparer les motifs lumineux avant leur pose pour les fêtes de fin d'année.

Une augmentation de crédit de 1500 € a approvisionné le compte D-60633 débitée sur le compte D-65888.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h45.

Secrétaire de séance  
Gilles BERGAMASCO



Le Maire,  
Alain LAFONTAN

